

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES 2008 : POUR UN VOTE ÉCLAIRÉ!



« Parce que
la politique
nous touche
directement, et ce,
quotidiennement »

PETIT GUIDE

pour mieux comprendre les enjeux qui touchent le Québec
ainsi que les partis en lice et leurs positions

Un document du

mepacq

**MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE ET
D'ACTION COMMUNAUTAIRE DU QUÉBEC**

1600, avenue De Lorimier # 396
Montréal (Québec) H2K 3W5
Tél. : (514) 843-3236 • Fax : (514) 843-6512
mepacq@bellnet.ca
www.mepacq.qc.ca

Produit et diffusé le 4 novembre 2008

Quels sont les champs de compétence du gouvernement provincial?



La Constitution canadienne attribue des champs de compétence qui sont propres aux gouvernements provinciaux tels que :

- la santé
- l'éducation
- l'aide sociale
- la justice (sauf le droit criminel)
- les municipalités
- les infrastructures de transport routier.



D'autres domaines sont partagés avec le gouvernement fédéral comme :

- l'environnement
- l'immigration
- l'agriculture.



Finalement, certains secteurs sont réservés au gouvernement fédéral comme :

- l'assurance-chômage¹
- l'armée
- les banques.

L'ABC du lexique politique

La gauche, la droite, c'est quoi au juste?

Un brin d'histoire...

Saviez-vous que l'utilisation des termes « droite » et « gauche » en politique remonte à la Révolution française (1789-1791)?

Un débat avait alors lieu pour décider si la monarchie devait être abolie afin d'instaurer une démocratie. Ceux qui étaient en faveur du maintien du roi et de ses pouvoirs prenaient place à la droite du Président de l'assemblée et ceux qui désiraient une société où toutes les personnes seraient égales étaient assis à sa gauche. Depuis, on associe la droite aux groupes et aux idées qui favorisent les puissants et les riches et l'on associe la gauche aux groupes et aux idées qui défendent la solidarité et la justice sociale.

¹ Maintenant appelé programme d'assurance-emploi

Aujourd'hui, **la droite** est associée à des groupes ou à des idées qui prônent la rigueur morale, un certain conservatisme (elle s'oppose à l'avortement, aux mariages gais, etc.), l'ordre, le travail, et l'individualisme. Économiquement, la droite repose sur les forces du marché pour créer et répartir la richesse et elle désire une intervention minimale de l'État.

La gauche, quant à elle, se rapproche des valeurs de justice sociale, d'égalité, de solidarité, d'humanisme et de laïcité. Elle défend des changements en faveur des classes sociales les plus modestes. Finalement, elle croit que l'État doit agir pour s'assurer que tous les citoyens ont droit au respect de leurs droits fondamentaux (droit à un revenu décent, au logement, à une nourriture suffisante et de qualité, à l'éducation, à la santé, etc.)

RÉCAPITULONS...

... **Ce sont des politiques de gauche :**

- appliquer une fiscalité qui fait payer davantage d'impôts aux riches et aux entreprises qu'aux moins nantis;
- une éducation accessible et gratuite;
- constante préoccupation environnementale dans les choix politiques;
- mettre en place un programme de garderies à 7 \$ accessible à tous;
- améliorer les programmes sociaux et augmenter le salaire minimum;
- maintenir des services publics gratuits et universels.



... **Ce sont des politiques de droite :**

- baisser les impôts des plus riches;
- privatiser le système de santé;
- augmenter les frais de scolarité;
- diminuer le financement collectif des services publics (transport en commun, système de santé, système d'éducation, etc.) pour privilégier une approche utilisateur-payeur.

Un programme politique et une plate-forme politique... Quelle différence?

Une **plate-forme** politique ne contient que des grands idéaux qui font déjà consensus dans la société. Elle ne contient aucun engagement formel, ne permet pas de différencier les orientations d'un parti par rapport à un autre et tient généralement en quelques pages.

Un **programme** politique contient des mesures et des engagements précis que le parti s'engage à respecter s'il est élu. Un programme peut contenir plusieurs dizaines de pages et est beaucoup plus développé qu'une plate-forme.

Le programme, c'est la vraie signature d'un parti!

Saviez-vous que...

Les partis rendent leur programme disponible seulement en cours de campagne électorale et parfois même à la fin de celle-ci! Comment les citoyens peuvent-ils alors s'informer adéquatement et voter de façon éclairée?

Pour mieux comprendre ce dont parlent nos politiciens

Mieux comprendre... ... le déséquilibre fiscal

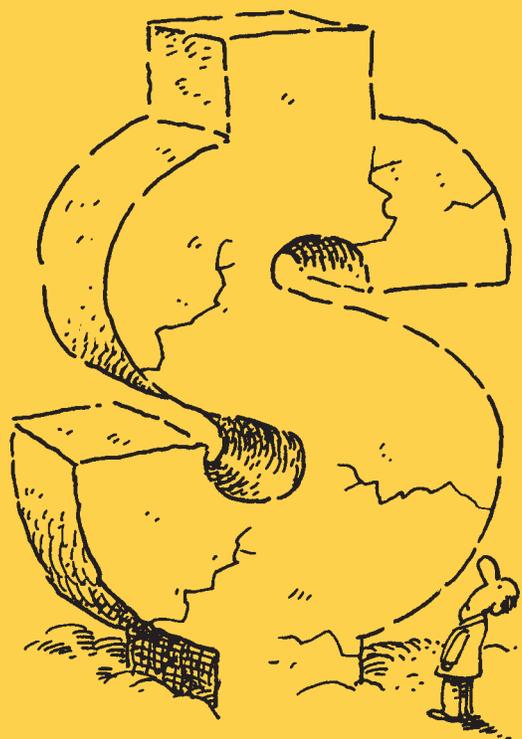
On entend souvent les partis provinciaux parler de **déséquilibre fiscal** et réclamer une **augmentation des transferts fédéraux**. Mais de quoi parlent-ils au juste?

Au milieu des années 1990, le gouvernement canadien a rapidement éliminé son déficit en réduisant considérablement sa participation financière dans d'importants secteurs de juridiction provinciale, en particulier en santé et en éducation. Ce faisant, les provinces se sont retrouvées avec un fardeau économique beaucoup trop lourd pour leurs ressources. Ce désengagement du gouvernement fédéral a joué un rôle non négligeable dans la dégradation du système de santé et d'éducation.

L'ensemble des partis provinciaux réclame depuis une plus grande participation financière d'Ottawa.

Il y a déséquilibre fiscal, car les champs de compétence provinciale nécessitent énormément de ressources financières, beaucoup plus, en fonction de leurs revenus respectifs, que les compétences du fédéral.

SAVIEZ-VOUS QUE...
Entre 2001 et 2004,
les transferts fédéraux
au Québec
ont été réduits de
1,8 milliard de dollars.



Mieux comprendre... ... les politiques néolibérales

Le néolibéralisme se caractérise par un désengagement de l'État. Le fonctionnement de plusieurs secteurs de la société est alors laissé entre les mains d'élite économiques (conglomérats, lobbyistes, multinationales, secteur de l'armement, etc.).

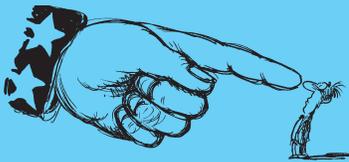
1. **AU NIVEAU DU SECTEUR ÉCONOMIQUE** : seul le libre marché dicte les règles (les tarifs, les prix, etc.) en fonction de l'offre et de la demande.

Exemple de l'application de politiques économiques néolibérales : les prix de l'essence augmentent en flèche et l'État est impuissant, car c'est le marché qui décide.



Exemple du REFUS de les appliquer : les tarifs d'électricité, au Québec, sont réglementés, ce qui en fait les tarifs les moins chers d'Amérique du Nord. En comparaison, le prix de l'électricité est 60 % plus élevé en Ontario qu'au Québec. Aux États-Unis, il est deux fois plus cher, et à Boston, à New York et à San Francisco, il est trois fois plus cher!

2. **SECTEUR SOCIAL** : l'État doit réduire au maximum ses dépenses dans les services publics et, pour ce faire, il doit confier l'offre de ces services au secteur privé.

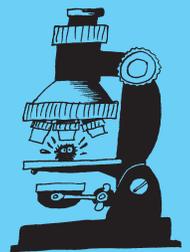


Exemple de l'application de politiques sociales néolibérales : aux États-Unis, les soins de santé sont privés. Sauf quelques exceptions (personnes âgées ou lourdement handicapées), les Américains doivent se tourner vers des assureurs privés. Or, seulement un Américain sur deux est couvert pour l'ensemble des soins et 14 % d'entre eux n'ont aucune assurance. Les primes d'assurance pour une personne seule s'élèvent en moyenne à 2500 \$ par an et ces primes augmentent chaque année.

Exemple du refus de les appliquer : jusqu'à maintenant (mais jusqu'à quand?), les soins médicaux au Québec sont gratuits et sont également accessibles à tous.

3. **SECTEUR JURIDIQUE** : l'État doit légiférer le moins possible et laisser plutôt les entreprises et le marché s'autoréguler.

Exemple de l'application de politiques réglementaires néolibérales : le gouvernement canadien a récemment modifié le rôle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). On a diminué les inspections effectuées par les agents du gouvernement pour les confier à l'industrie de la viande. L'auto-inspection est ainsi venue en grande partie remplacer l'inspection gouvernementale au lieu de la compléter. Le résultat de cette politique a été la crise de la listériose.



Exemple du REFUS de les appliquer : Mise en place d'une loi assurant la sécurité alimentaire et la santé publique de la population canadienne, notamment par le biais de normes sanitaires obligatoires et d'inspecteurs indépendants et en nombre suffisant qui s'assurent du respect de ces normes.

Conclusion : dans une société néolibérale, le marché, donc les entreprises, prend la place de l'État. A-t-on vraiment envie de confier les rênes de notre société à des entreprises comme Wal-Mart, Esso, Power Corp. ou Quebecor?

Mieux comprendre... ... la privatisation

Un service public appartient à l'État et, donc, à l'ensemble des citoyens. Puisque c'est l'État qui gère ce service, la gestion est plus transparente et peut répondre à des objectifs d'universalité, d'accessibilité, de respect de l'environnement, etc.

Au contraire, si ce service est privatisé, les citoyens perdent le contrôle de ce service. Puisque l'objectif premier d'une entreprise est de faire toujours plus de profits, le coût du service risque d'augmenter, et certains services non rentables, mais essentiels aux citoyens pourraient disparaître ou être moins accessibles.

Mieux comprendre... ... les partenariats publics-privés (PPP)

On peut définir le PPP comme étant « un projet qui consiste à faire appel au secteur privé pour accomplir des tâches considérées traditionnellement comme étatiques. » Or, les intérêts du secteur privé et ceux du secteur public ne sont pas les mêmes et les PPP sont souvent beaucoup moins avantageux pour la population qu'on ne veut nous le faire croire. Voici pourquoi.

- 1- Les PPP coûtent généralement plus cher qu'un projet financé par le gouvernement car :
 - le gouvernement a du financement à des taux d'intérêts inférieurs à ceux du secteur privé;
 - les contrats de PPP sont extrêmement longs et complexes et ils entraînent des frais juridiques et de consultation considérables;
 - puisque le privé cherche à faire des profits, la facturation sera donc plus élevée que dans le cas où c'est le secteur public qui effectue la tâche.
- 2- Ces projets sont beaucoup moins transparents que ceux menés par le public. En effet, même si ce sont nos impôts qui servent à les financer, les termes des contrats et les négociations d'ententes de PPP sont généralement tenus secrets.
- 3- Lorsque les projets des entreprises de PPP échouent, ce sont les contribuables qui assument les coûts supplémentaires.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les coûts initiaux du CHUM étaient estimés à 2,5 milliards \$. 5 ans après le début du projet, sans même que la première pelletée de terre ait été donnée, les coûts ont explosés : 4 milliards de dollars sont à prévoir ! Le CHUM sera-t-il un prochain stade olympique ?

Alors pourquoi l'État a-t-il recours au PPP?

Puisque le projet est financé par l'entreprise privée et est facturé sur une base de 25 ans ou plus à l'État, les dettes apparaissent dans la comptabilité de l'entreprise privée, mais pas dans celle de l'État. Ceci permet au gouvernement de ne pas emprunter et ainsi de faire croire à la population qu'il n'accroît pas la dette. Or, tel n'est pas le cas ! C'est plutôt un fardeau financier qui pèsera sur tous les gouvernements subséquents avec des coûts totaux qui seront ultimement plus élevés!

D'autres exemples de PPP dont les coûts ont explosés? Le métro de Laval, la construction de l'autoroute 30...

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le contrat PPP du métro de Londres, d'une valeur de 820 millions de dollars, comprend 135 volumes, totalisant 28 000 pages!



Qui sont-ils? Que proposent-ils?

- L'ordre d'apparition des partis a été dressé en fonction du nombre de sièges gagnés lors des dernières élections.
- Les positions des partis présentées dans ce guide sont celles qui ont été rendues publiques au 29 octobre 2008, notamment dans leur dernier programme.

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC (PLQ)

www.plq.org

Chef : Jean Charest.

Actuel Premier ministre du Québec.

Nombre de sièges : 48 (sur 125).*

*Maintenant 50 sièges sur 125 suite à la défec-tion de 2 adéquistes



Le Parti libéral du Qué-bec est au pouvoir depuis 2003 et a été réélu comme gouver-nement minoritaire en 2007. Le PLQ est un par-ti fédéraliste. Depuis l'arrivée de Jean Charest à la tête de ce parti, celui-ci a pris une orientation anti-interventionniste et néolibérale. Par consé-quent, la « réingénierie » de l'État proposé par le PLQ visait à réduire la taille et le rôle de l'État afin de laisser une plus grande place au libre marché. Suivant cette idéologie économique, le PLQ a réduit les impôts et éliminé partiellement la taxe sur le capital des entreprises, avec pour objectif de l'éliminer complètement d'ici 2012. Il a également réduit les impôts des particuliers de 1 %, privant les coffres de l'État de plus de 950 millions de dollars. Mentionnons que le PLQ possède une chambre jeunesse très influente au sein du parti puisqu'elle détient le tiers des votes du PLQ. L'aile jeunesse a une approche plus néolibérale que le PLQ, souhaitant notamment tripler les frais de scolarité univer-sitaire, favoriser l'exportation d'eau, augmenter les tarifs d'électricité, réduire les pouvoirs syn-dicaux, etc.

ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC/ ÉQUIPE MARIO DUMONT (ADQ)

www.adq.qc.ca

Chef : Mario Dumont.

Actuel chef de l'opposition officielle.

Nombre de sièges : 41 (sur 125).*

*Maintenant 39 sièges sur 125 suite à la défec-tion de 2 de leurs députés



Les dernières élec-tions ont porté l'ADQ à l'opposition officielle. Plus à droite que

le Parti libéral, l'ADQ est, sur la scène provincia-le, semblable au Parti conservateur sur la scène fédérale. Partisan de la non-intervention de l'État et du libre marché, l'ADQ veut réduire au maxi-mum l'implication de l'État dans l'économie. Ainsi, il désire la mise en place d'un impôt uni-que pour tous les citoyens plutôt qu'un impôt progressif comme c'est le cas actuellement. Il est également un fervent défenseur de la pré-sence du privé en santé et d'une hausse signifi-cative des frais de scolarité et des tarifs d'électri-cité. Au niveau de l'aide sociale, le parti entend diminuer sensiblement les prestations des gens qui sont aptes à travailler et rendre temporaire ces prestations (par exemple pour 4 ans). L'ADQ veut également revoir (et réduire la portée) des lois du travail et réduire de 25 % l'ensemble des réglementations en vigueur afin que celles-ci ne nuisent pas à la création de richesse. Au niveau du dossier environnemental, M. Dumont prend soin de préciser que, bien que l'environnement soit important, il ne faut pas que sa protection nuise à la croissance économique.

PARTI QUÉBÉCOIS (PQ)

www.pq.org

Chef : Pauline Marois.

Actuel deuxième chef de l'opposition.

Nombre de sièges : 36 (sur 125).



Le Parti québécois prône la souveraineté du Québec. Bien qu'il se défi-

nisse traditionnellement comme un parti social-démocrate, depuis la gouvernance de Lucien Bouchard, le PQ a pris un virage nettement plus à droite. Il importe d'ailleurs de rappeler que c'est ce parti qui a, au cours des années '80, imposé un gel du salaire minimum et coupé le salaire des fonctionnaires de 20%. C'est également lui qui a, au cours des années '90, imposé l'atteinte du déficit zéro ce qui a entraîné la retraite anticipée massive de milliers de professionnels de la santé, participant ainsi à la crise que connaît aujourd'hui le système de santé. Ce virage a d'ailleurs mené à la création, en 2004, du SPQ-libre, un mouvement progressiste à l'intérieur du PQ, fondé par des militants en désaccord avec l'orientation que prenait le parti. Dernièrement, le parti a mis en veilleuse son objectif d'atteindre la souveraineté « en tenant un référendum lors d'un premier mandat » pour prioriser une « conversation nationale. » Le PQ veut toutefois adopter une constitution québécoise, établir un statut de citoyenneté québécoise et tenter de rapatrier le pouvoir de certains organismes tel le CRTC.

PARTI VERT DU QUÉBEC

(PVQ)

www.pvq.qc.ca

Chef : Guy Rainville.

Ne possède aucun siège.



Le PVQ réunit des gens de différents horizons politiques et sociaux désirant faire la promotion du développement durable en politique. À ce titre, il espère réduire les impacts négatifs de l'activité humaine sur l'environnement. Il propose donc de

taxer davantage les produits dommageables pour l'environnement comme les pesticides, les emballages et les biens de consommation jetables. Le PVQ est en faveur de l'exportation de l'eau et de l'énergie. Au niveau de la justice sociale, le PVQ veut notamment introduire un revenu minimum garanti, instaurer la gratuité scolaire complète au primaire et au secondaire, mais indexer les frais de scolarité postsecondaire, accompagnés d'une majoration du programme de prêts et bourses. Le PVQ ne s'oppose pas à la présence du privé dans les universités, mais réclame davantage de transparence. Le PVQ n'a pas de positions ou de propositions officielles en ce qui a trait au libre-échange, à la guerre, à la langue française, à l'égalité homme-femme ou au rôle du privé en santé.

QUÉBEC SOLIDAIRE (QS)

www.quebecsolidaire.net

Porte-parole : Françoise David et Amir Khadir.

Ne possède aucun siège.



Nouveau sur la scène politique québécoise, Québec solidaire en sera à ses deuxièmes

élections. Fondé en 2005, Québec solidaire se définit comme étant un parti de gauche, écologiste, féministe, pacifiste, pluraliste, démocratique et souverainiste. QS désire proposer une alternative progressiste aux partis existants. En matière de santé, il s'oppose à la présence du privé. Il propose la mise sur pied de Québec Pharma, un organisme public d'acquisition, de recherche et de production de produits pharmaceutiques, et ce, dans le but de freiner la croissance des coûts en santé. QS évalue que cette initiative pourrait parvenir à casser les prix de 50 à 90 % comme ce fut le cas en Nouvelle-Zélande. QS est en faveur d'une protection accrue de nos ressources en eau et s'oppose à son exportation. Au niveau de l'éducation, il veut réduire le nombre d'élèves par classe, éliminer progressivement les subventions aux établissements privés et les frais de scolarité. Au niveau économique, QS propose une participation accrue des entreprises aux revenus de l'État et un impôt plus progressif où les riches paieraient plus qu'actuellement d'impôts.

PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC (PCQ)

www.pcq.qc.ca

Chef : André Parizeau.

Ne possède aucun siège.



Le PCQ prône un développement économique planifié, équilibré, proportionné et régi par un État fort. L'établissement d'une société socialiste est, selon ce parti, essentiel pour y parvenir et pour briser le pouvoir de la classe capitaliste dirigée par des élites économiques. Le PCQ souhaite une transition pacifique vers le socialisme, mais craint que les forces actuellement dirigeantes utilisent la violence pour conserver leur pouvoir et leurs privilèges. Si tel était le cas, le recours à la force comme moyen de légitime défense pourrait être envisagé.

BLOC POT

www.blocpot.qc.ca

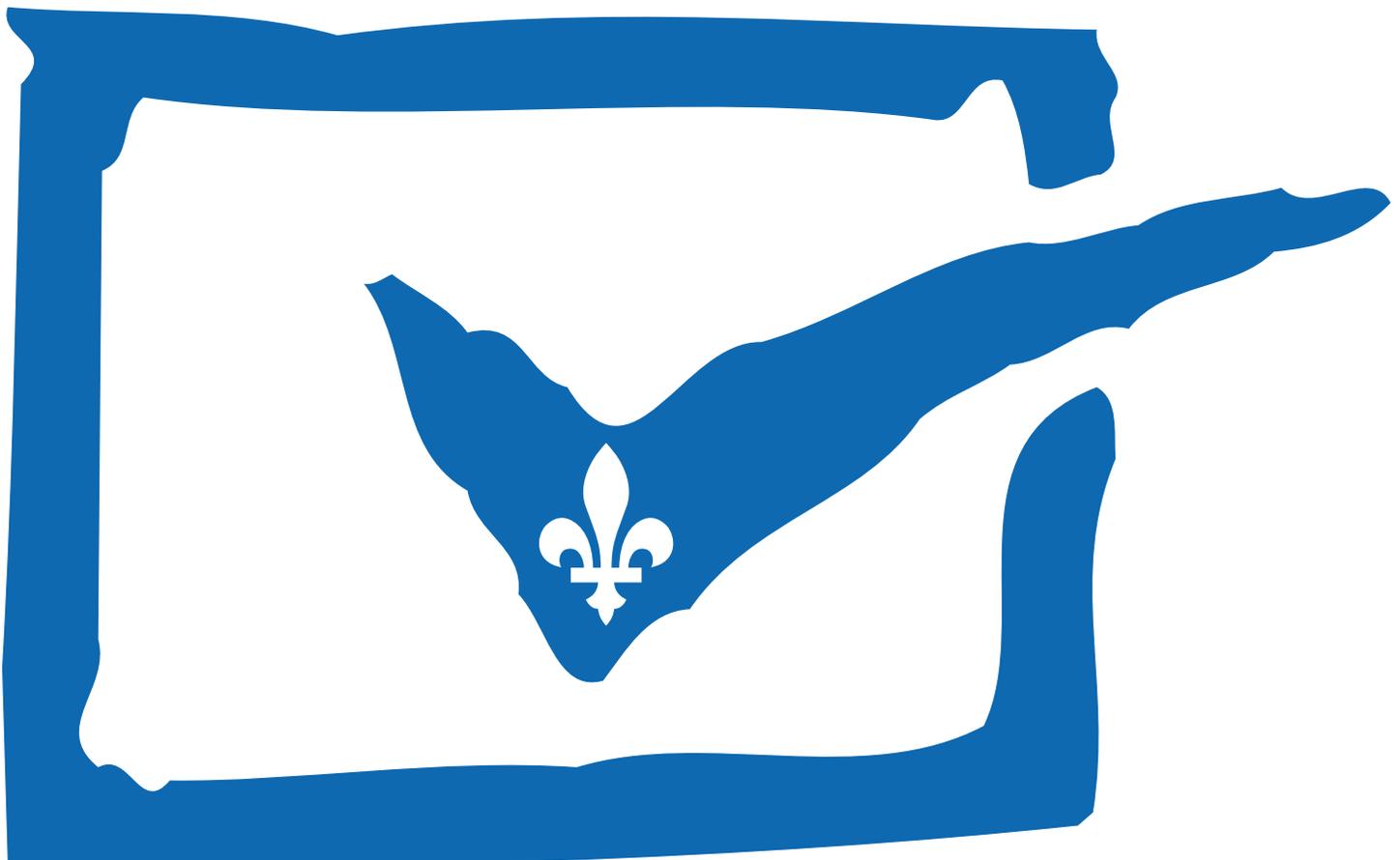
Chef : Hugo Saint-Onge.

Ne possède aucun siège.



Bloc Pot

L'objectif du Bloc Pot est de mettre fin à la prohibition du cannabis, et de fournir des pistes de réflexion quant à l'éventuelle légalisation de celui-ci. Il prône une utilisation responsable, éclairée et sécuritaire de toutes les drogues, licites ou illicites. Également, la question de la représentation parlementaire et de la distribution du pouvoir au sein du système électoral québécois constitue un enjeu important pour ce parti.



NOS DROITS

et les dossiers chauds du Québec



Quels sont les enjeux et qu'en pensent nos partis politiques?

À l'aube d'une crise économique mondiale nos droits sont-ils menacés?

DROIT

À UN NIVEAU DE VIE DÉCENT ET LUTTE À LA PAUVRETÉ

Un récent rapport de l'organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) démontrait que les inégalités de revenus se sont creusées au cours des 20 dernières années au Canada. Ainsi, la croissance économique des 20 dernières années aura davantage profité aux riches qu'aux pauvres.

Mais quelles sont les causes de cette inégalité sans cesse croissante?

- Les salaires des personnes, qui étaient déjà bien payées, ont augmenté.
- La fiscalité ne permet pas une juste répartition de la richesse.
- Le taux d'emploi des personnes ayant un moins bon niveau de scolarité a baissé.
- Le Canada dépense moins en programmes sociaux que la plupart des autres pays membres de l'OCDE.
- Les programmes sociaux (assurance-emploi, aide sociale, etc.) sont de moins en moins généreux.
- Le nombre de ménages monoparentaux est en augmentation.

Sans mesures urgentes de redistribution de la richesse, la crise économique actuelle ne fera qu'accentuer ces inégalités !!

Saviez-vous que...

Les pensions alimentaires versées aux enfants sont considérées comme des revenus pour le parent gardien ayant recours à l'aide sociale, à l'aide au logement, aux prêts et bourses ou à l'aide juridique.

À l'aide sociale, seulement 100 \$ par mois de pension alimentaire vont aux enfants, le reste est coupé par le gouvernement. Ce faisant, ces enfants sont privés de 46,5 millions \$ par année, accentuant ainsi leur appauvrissement!

Quelques positions prises par les partis sur cet enjeu

- **Le Parti libéral** ne prévoit pas d'action particulière en matière de lutte à la pauvreté.
- **L'ADQ** veut limiter l'aide sociale dans le temps. Ainsi, Mario Dumont s'est dit favorable à une proposition de l'aile jeunesse de limiter à quatre ans le recours à l'aide sociale.
- **Le Parti québécois et Québec solidaire** s'engagent à augmenter le salaire minimum entre 10 et 10,50 \$/heure afin de permettre aux personnes travaillant au salaire minimum de se sortir de la pauvreté.
- **Le Parti québécois** désire indexer les prestations d'aide sociale.
- **Québec solidaire** désire augmenter substantiellement les prestations d'aide sociale.
- **Le Parti vert** propose l'adoption d'une loi-cadre visant à lutter contre la pauvreté.

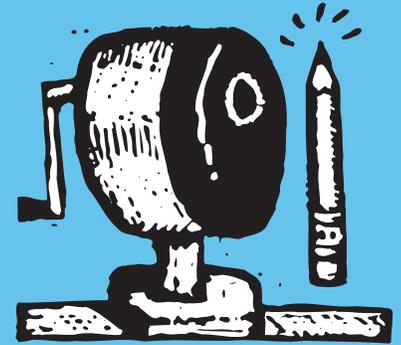
Saviez-vous que...

Mario Dumont a voté en faveur de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, loi qui prévoit justement la fin des parcours obligatoires et des mesures punitives pour les prestataires d'aide sociale. En voulant limiter le recours à l'aide sociale, il déroge à une loi en faveur de laquelle il a voté!!!

DROIT

À L'ÉDUCATION ET FRAIS DE SCOLARITÉ UNIVERSITAIRE

Plusieurs études ont démontré que la hausse des frais de scolarité avait un impact négatif sur l'accessibilité aux études. Cette situation touche principalement les personnes à faible et à moyen revenu qui doivent s'endetter pour avoir accès aux études postsecondaires.



Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) auquel le Québec a adhéré oblige les États à **rendre l'enseignement supérieur « accessible à tous, en pleine égalité (...), par tous les moyens appropriés, et notamment par l'instauration progressive de la gratuité. »**

Le Comité de l'ONU chargé de l'application du PIDESC a d'ailleurs reproché au Canada et à ses provinces les frais de scolarité en vigueur, soulignant « l'effet discriminatoire qu'a depuis 1998 l'augmentation des frais d'études sur les personnes à revenus modestes (...). »



Saviez-vous que...

- La gratuité scolaire des cégeps et des universités est estimée à 550 millions de dollars par an.
- La dernière baisse d'impôts de 1 % du gouvernement Charest représente une perte de revenu de 950 millions de dollars par année, soit 2 fois le coût de la gratuité scolaire. De plus, la baisse progressive de la taxe sur le capital a engendré, quant à elle, une perte de revenu de 2 milliards de dollars, soit... 6 fois le coût de la gratuité scolaire!

Quelques positions prises par les partis sur cet enjeu

- **Le Parti libéral** a annoncé un dégel des frais de scolarité au printemps 2008. Ainsi, de 2007 à 2012 les frais de scolarité augmenteront de 30 %, passant de 1700 \$ à 2200 \$ par an.
- **L'ADQ** désire dégeler les frais de scolarité, mais ne précise pas quel tarif il entend imposer.
- **Le Parti québécois** désire maintenir le gel jusqu'à la tenue d'un sommet sur le financement de l'éducation postsecondaire. Pauline Marois s'est toutefois prononcée en faveur d'une augmentation des frais de scolarité.
- **Le Parti vert** veut dégeler les frais de scolarité et les indexer annuellement.
- **Québec solidaire** veut abolir progressivement les frais de scolarité.

DROIT

À L'ÉGALITÉ ET LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Au Québec, le revenu moyen du cinquième de la population le plus pauvre est de 10 000 \$ par année et celui du cinquième le plus riche est de 100 000 \$. Comme par hasard, on retrouve beaucoup plus de femmes dans le premier groupe que dans le second !

Encore aujourd'hui, les femmes continuent de gagner en moyenne 72 % du salaire des hommes. Or, malgré cette inégalité qui perdure, les partis politiques s'y intéressent peu...

NOM DU PARTI	NOMBRE DE FEMMES CANDIDATES AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS
 PARTI LIBÉRAL	44 sur 125 candidatEs (35 %)
 ADQ	26 sur 125 candidatEs (21 %)
 PARTI QUÉBÉCOIS	41 sur 125 candidatEs (33 %)
 PARTI VERT	19 sur 108 candidatEs (18 %)
 QUÉBEC SOLIDAIRE	65 sur 123 candidatEs (53 %)

Quelques positions prises par les partis sur cet enjeu

- **Le Parti libéral** se targue d'avoir réglé la question de l'équité salariale et propose certains engagements financiers en ce qui a trait à la violence faite aux femmes.
- Ni l'**ADQ**, ni le **Parti québécois**, ni le **Parti vert** ne mentionnent ne serait-ce qu'une problématique propre aux femmes (égalité, pauvreté, violence, etc.).
- **Québec solidaire** propose des actions concrètes relativement à la violence conjugale et à la conciliation travail-famille. Il s'est aussi doté d'une politique de fonctionnement interne égalitaire.

Saviez-vous que...

Le Québec compte près de 60 000 familles sur l'aide sociale, dont plus de 80 % sont dirigées par des femmes.

DROIT

À LA SANTÉ ET LA PRIVATISATION DES SOINS DE SANTÉ

Les années de règne du gouvernement Charest ont été marquées par une augmentation du recours au privé en santé. Même si le privé y est déjà présent (soins dentaires, examens de la vue, médicaments, physiothérapie, etc.), une privatisation plus profonde a maintenant pris le relais. Dorénavant, les cliniques privées, les agences privées de soins infirmiers, les centres d'accueil privés pour personnes âgées en perte d'autonomie prennent toujours plus de place. On nous dit que le système public est trop coûteux et inefficace et que les listes d'attentes s'allongent sans cesse.

La solution proposée? Le recours au privé! Mais est-ce la bonne solution?

Le privé n'est garant d'aucun droit! **Il ne poursuit que les intérêts de ses actionnaires et de ses dirigeants!**

Mythe N° 1

Le système public coûte trop cher aux contribuables.

Le privé permettrait de réduire les coûts.

FAUX! Les systèmes publics sont moins coûteux pour les individus et les collectivités. Alors que le système public de santé suédois coûte 2800 \$ par an à chaque citoyen, le système canadien en coûte 3000 \$ par personne. Pendant ce temps, le système privé des États-Unis coûte... 6400 \$ à chaque personne!

Mythe N° 2

L'entrée du privé en santé permettrait de diminuer les listes d'attentes.

FAUX! Un des principaux problèmes du système de santé est la pénurie de main-d'œuvre. La présence d'un système privé parallèle au système public entraînerait nécessairement une diminution des ressources dans le secteur public. En conséquence, les listes du secteur public risquent de s'allonger!



Saviez-vous que...

Si vous avez déjà été malade (cancer, troubles cardiaques, etc.), si vous avez des antécédents familiaux sérieux ou si vous souffrez de diabète, d'obésité ou de toute autre mauvaise condition de santé, il y a de fortes chances qu'AUCUN assureur privé ne veuille vous assurer...

Mythe N° 3

Un ticket modérateur permettrait de réduire les files d'attente et de financer en partie les soins de santé.

FAUX! Comme le mentionne la Commission Romanow, le ticket modérateur a pour effet d'empêcher les moins nantis d'accéder aux soins de santé dont ils ont besoin. Or, cette pratique engendrera une hausse des coûts à long terme puisque les gens retardent leur traitement jusqu'à ce que leur état s'aggrave. De plus, les frais modérateurs entraînent aussi des coûts administratifs importants, diminuant considérablement les revenus pour l'État.

Mythe N° 4

Le privé offre des services de plus grande qualité et les patients y sont mieux traités.

FAUX! Il y a beaucoup moins de complication et de mortalité au sein des systèmes de santé publics qu'au sein des systèmes privés.

N'oubliez pas que...

- Il n'y a pas si longtemps au Québec, et maintenant aux États-Unis, des familles devaient s'endetter, et même faire faillite pour se payer des soins de santé.
- Il y a encore moins longtemps, les Québécois ont reconnu la santé comme étant un droit fondamental et se sont dotés d'un système public, universel et accessible à tous.

Quelques positions prises par les partis sur cet enjeu

- **Le Parti libéral** est en faveur d'une présence encadrée du privé en santé. C'est d'ailleurs sous sa gouverne qu'une place plus grande lui a été faite.
- **L'ADQ** veut élargir bien davantage la place du privé en santé.
- **Le Parti québécois** désire miser sur une meilleure efficacité du réseau public de santé et propose plusieurs mesures en ce sens.
- **Le Parti vert** ne précise pas le rôle qu'il donnerait au privé dans le domaine de la santé.
- **Québec solidaire** s'oppose à la présence du privé en santé et propose la mise sur pied de Pharma-Québec, un organe public d'achat, de recherche et de production de produits pharmaceutiques dans le but d'en réduire les coûts.

Advenant l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire, le rapport Castonguay qui recommandait une plus grande place du privé en santé sera-t-il complètement appliqué?

DROIT

À UN ENVIRONNEMENT SAIN ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'ensemble des partis présents à l'Assemblée nationale s'est prononcé en faveur du protocole de Kyoto. Cependant, force est de constater que certains partis joignent difficilement la parole aux gestes. Voici quelques exemples de projets soutenus par nos partis politiques.



Du nucléaire à Québec

Jean Charest a donné le feu vert à la réfection de la centrale nucléaire de Gentilly 2, et ce, sans aucune consultation publique. Alors que la construction d'un parc éolien nécessite des études environnementales et des audiences publiques, il est choquant qu'une telle décision qui comporte des risques réels pour la santé et l'environnement ne soit pas publiquement débattue!

De plus, bien que ce projet soit évalué à 1,9 milliard \$, les nouvelles normes de sécurité adoptées depuis cette évaluation pourraient faire grimper la facture jusqu'à 3 milliards \$.

Rappelons que plusieurs types de déchets nucléaires prennent un million d'années à se dégrader!

Seul le **Parti libéral** s'est officiellement déclaré en faveur de ce projet!

Pas un... mais deux ports méthaniers

L'annonce de la construction de ports méthaniers à Gros Cacouna et à Lévis (projet Rabaska) a soulevé de vives réactions et inquiétudes parmi la population. Si le projet de Gros Cacouna est actuellement sur la glace, celui de Rabaska suit son cours malgré les nombreuses contestations. En effet, en plus des risques inhérents au transport de gaz liquéfié par cargo, le projet de Rabaska fera de la ville de Lévis la championne québécoise... des villes émettant le plus de gaz à effet de serre!

Seuls l'**ADQ** (après avoir tergiversé) et le **Parti libéral** se sont déclarés en faveur du projet.

Ils ont dit...

« L'environnement ne doit pas (...) servir de frein ou de prétexte pour ne rien faire ou reporter à l'infini des projets. »

Mario Dumont, chef de l'ADQ.

DROIT

À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET À LA PARTICIPATION PUBLIQUE : LES MENACES DES POURSUITES-BÂILLONS

Les poursuites-bâillons, c'est quoi?

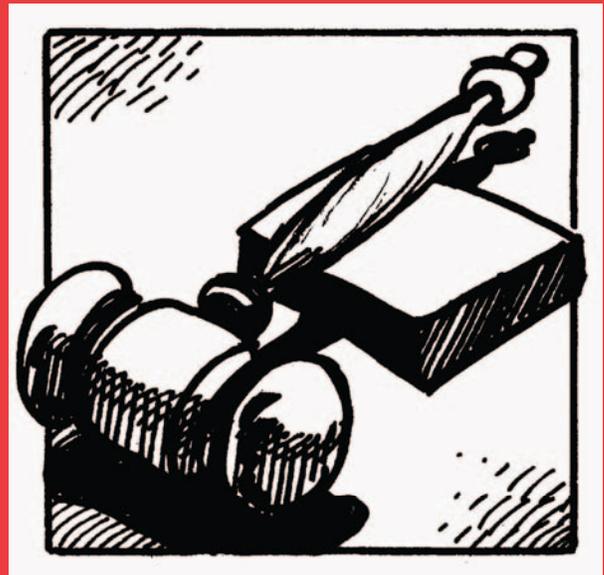
Également appelée en anglais SLAPP (strategic lawsuit against public participation), la poursuite-bâillon est une poursuite « abusive » visant à museler la participation et l'activisme citoyen. Ce sont des poursuites ou des menaces de poursuites dirigées contre des groupes communautaires, des consommateurs ou des citoyens qui critiquent publiquement des produits, des services, etc. L'entreprise qui entreprend une telle poursuite vise principalement à étouffer financièrement, par le biais de procédures judiciaires longues et coûteuses, le groupe ou la personne qui la critique afin de les faire taire.

Que font les partis politiques?

Le projet de loi 99 actuellement à l'étude vise à limiter ce type d'intimidation judiciaire. Bien que n'étant pas parfait, ce projet de loi constitue tout de même un pas en avant. Or, le déclenchement d'élections à l'automne fera tomber cet important projet de loi. Ce projet de loi sera-t-il RAPIDEMENT relancé à la reprise des travaux parlementaire???

Quels sont les enjeux?

Actuellement, la petite maison d'édition Écosociété et les auteurs du livre Noir Canada (livre qui porte sur la corruption et les abus commis par les entreprises minières canadiennes en Afrique) sont poursuivis en vertu d'une poursuite-bâillon. Les compagnies minières Barrick Gold et Banro Corporation leur réclament au total 11 millions \$ pour dommages moraux. Récemment, Barrick Gold leur a envoyé une deuxième mise en demeure... Elle les menace de réclamer des dommages punitifs additionnels s'ils continuent de qualifier cette poursuite de poursuite-bâillon!



QUELQUES AUTRES ENJEUX SUR LESQUELS INTERPELLER NOS CANDIDATES ET CANDIDATS

LE DROIT AU LOGEMENT : L'augmentation des prix des loyers, le difficile accès à des logements abordables et l'augmentation de l'itinérance sont des problèmes urgents puisque touchant des droits fondamentaux.

- Il importe que le prochain gouvernement adopte une politique sur l'itinérance, construise des logements sociaux, et facilite la création de coopératives d'habitation.

IMMIGRATION ET INTÉGRATION SOCIALE : Tant la Commission Bouchard-Taylor que les événements de Montréal Nord sont venus nous rappeler, chacun à leur manière, que l'intégration d'immigrants ou de minorités visibles se fait parfois difficilement. La pauvreté qui touche de façon prépondérante ces communautés et les préjugés à leur endroit rend le dialogue inter-culturel difficile.

- Il importe que nos gouvernements agissent pour contrer la pauvreté, l'exclusion et les préjugés dont sont particulièrement victimes ces communautés.

DROIT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE : Le prochain gouvernement doit revoir la politique agricole du Québec et mettre en œuvre les recommandations du rapport Pronovost, notamment :

- Mettre un terme au monopole de l'UPA;
- Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement;
- Favoriser la consommation de produits locaux;
- Interdire la production ou l'importation d'agro-carburant fait à base de céréales

OGM : De nombreuses études démontrent que les OGM ne seraient pas aussi inoffensifs que veut nous le faire croire la puissante industrie des bio-technologies. Déjà plus de 40 pays ont rendu leur étiquetage obligatoire. Malgré une promesse en ce sens fait par le gouvernement Charest, rien n'a été fait.

- Il faut rendre cet étiquetage obligatoire
- Un moratoire devrait être imposé sur la production d'OGM afin que des études indépendantes prouvant que leur consommation est sécuritaire soient menées.

TRANSPORT EN COMMUN : Service essentiel, le transport en commun est malheureusement trop cher et trop peu accessible, notamment en région. En 1991 le financement provincial total destiné au transport en commun était de 374 millions. En 2001 il tombait à 173 millions. C'est donc une chute de 200 millions en près de 10 ans! Cette période correspond à une augmentation de la part de financement des utilisateurs de 26% à 37% des coûts de transport en commun.

Devant la crise environnementale qui nous guette, le transport en commun devrait être une des priorités du prochain gouvernement.

- Il faut investir massivement dans le développement du réseau de transport collectif.
- Il faut réduire les tarifs afin d'en favoriser l'utilisation et l'accès au plus grand nombre de personnes possible.

LE DROIT À L'EAU : Source de vie, l'eau est essentielle à notre planète. Devant la pollution grandissante de nos plans d'eau, il est primordial de protéger cette ressource. Le projet de loi 92 présenté en ce sens par le gouvernement Charest n'est qu'une fumisterie! En effet, le projet de loi en plus de ne pas protéger les ressources en eau, ouvre la porte à l'exportation en vrac de cette ressource!

- L'accès à l'eau potable étant un droit, cette ressource doit être protégée et ne peut être considéré comme un bien marchandable pour l'entreprise privée.

Face à la crise économique qui plane sur nos têtes, y aura-t-il des mesures mise en place pour soutenir les personnes et non pas seulement l'économie? Ces mesures seront-elles compatibles avec la protection de l'environnement?

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS?

QUELQUES SUGGESTIONS :

www.mepacq.qc.ca

Sur vos droits :

www.liguedesdroits.ca

Sur la privatisation et les PPP :

www.ababord.org et www.scfp.qc.ca

Sur la pauvreté :

www.pauvreté.qc.ca ; www.fcpasq.qc.ca et www.aubasdelechelle.qc.ca

Sur la santé :

www.solidaritésante.qc.ca ; www.csn.qc.ca et www.ftq.qc.ca

Sur l'environnement :

www.rqge.org ; www.eausecours.org et www.aqlpa.com

Sur l'éducation :

www.asse-solidarite.qc.ca et www.iris-recherche.qc.ca

Sur le logement :

www.frapru.qc.ca et www.rclalq.qc.ca

Sur l'égalité entre les femmes et les hommes

www.ffq.qc.ca et www.rcentres.qc.ca

Sur la fiscalité :

www.quebec.attac.org

Pour une lecture différente de l'actualité :

www.cmaq.net et www.pressegauche.org